



**INSCRIPTION A L'ETUDE * 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 HUMANITES *
ANNEE SCOLAIRE 2022 - 2023**

Madame, Monsieur,

Nous vous demandons de remplir le talon d'inscription à l'étude et de le remettre **obligatoirement au TITULAIRE le lendemain de la rentrée.**

L'inscription est valable pour l'ensemble de l'année. Toute annulation ou modification doit être notifiée par écrit à l'éducateur responsable.

Toute nouvelle inscription pourra se faire également après Toussaint, Noël et Pâques à l'aide de ce même formulaire que vous trouverez sur le site Internet du collège.

Etude du soir de 16h00 à 17h30. Aucun élève n'est autorisé à quitter le collège avant 17h00. A partir de 17h00, les parents peuvent venir rechercher leur enfant à l'heure qui leur convient. Les enfants qui rentrent seuls doivent quitter le collège **soit à 17h00 soit à 17h30.**

Le montant de 2,80€ vous sera facturé au prorata des fréquentations, via les notes de frais trimestrielles.

L'étude débutera le **JEUDI 1 SEPTEMBRE 2022.**

- TOUTE MODIFICATION doit être signalée à l'avance à l'éducateur de degré par une note écrite, signée et datée par les parents.
- TOUTE ABSENCE doit être signalée à l'avance à l'éducateur de degré en présentant un encart complété à la page autorisation de sortie et/ou dispense d'étude dans le journal de classe.

Toute absence injustifiée ou justifiée a posteriori pourra être sanctionnée conformément au ROI.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions de recevoir nos salutations distinguées.

La Direction

.....

INSCRIPTION A L'ETUDE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2022 - 2023

NOM CLASSE

Participera à l'étude du soir

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
De 16h00 à 17h00				
De 16h00 à 17h30				

Ne participera pas à l'étude du soir

Signature d'un parent :